



académie
Lille



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord
éducation
nationale

Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Education nationale

Lille, le 15 décembre 2015.

Objet : opération « Non au harcèlement ».

Dans le cadre de la politique de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, le ministère de l'Education nationale reconduit pour la troisième année le prix "Mobilisons-nous contre le harcèlement", nouvellement intitulé "Non au harcèlement". En contribuant à la sensibilisation au harcèlement, ce prix donne la parole aux élèves leur permettant ainsi d'être acteurs de la prévention et incite à la mise en place de projets pérennes dans les établissements.

Ouvert aux élèves du premier degré, des classes de CM1 et CM2, ce concours consiste en la réalisation collective d'une affiche et/ou d'une vidéo sur la thématique du harcèlement ou du cyber harcèlement.

Vous trouverez en annexe les documents présentant les modalités d'organisation du concours ainsi que les modalités d'envoi des projets sous format numérique **au Rectorat**. La date limite d'envoi dans l'académie est fixée au **vendredi 29 janvier 2016**. Toutes les informations relatives au prix "Non au harcèlement" sont également disponibles sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html>

Afin que les travaux des élèves servent véritablement à la lutte contre le harcèlement, les productions pourront être publiées sur les sites relevant du Ministère de l'Éducation Nationale et les sites partenaires. Aussi, il est demandé aux participants de veiller au respect de la législation sur les droits d'auteurs ainsi qu'au respect du droit à l'image de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves.

Pour élaborer leurs projets, les équipes éducatives pourront se référer aux annexes jointes.

Vous serez invités très prochainement à vous préinscrire en adressant **au Rectorat** la fiche relative à votre projet via un questionnaire interview qu'il conviendra de compléter pour le **vendredi 8 janvier 2016** au plus tard.

Je vous remercie de bien vouloir assurer une large diffusion de ces informations auprès des directeurs des écoles de votre circonscription et de contribuer ainsi à l'organisation de ce concours.

Le Service Commun d'Appui aux Politiques Pédagogiques et Educatives (SCAPPE) se tient à votre disposition pour tout complément d'information (contact : Mme CORBET, par téléphone au 03.20.15.67.18 ou par mél : ce.scappe-bpesc@ac-lille.fr),

Le Directeur académique des services
de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Nord


Guy CHARLOT

Division des élèves et de la
Vie Des Etablissements

Bureau des opérations
éducatives

Dossier suivi par
Dorothee MAYEUX

Téléphone
03 20 62 30 74

Télécopie
03 20 62 31 78

Courriel
dsden59.deve-boe@ac-lille.fr

1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex